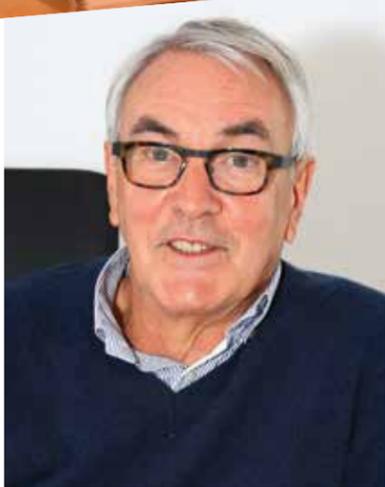




SYDOMinfos

La lettre d'information du SYndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron

10 / Novembre 2020



ÉDITO

par **Jean-François ROUSSET**
Président du SYDOM Aveyron

C'est avec fierté et en responsabilité que je me suis engagé à la présidence du SYDOM Aveyron. Je remercie à ce titre les élus du SYDOM pour la confiance qu'ils m'ont témoignée lors de l'élection du 9 septembre dernier.

Élu à la commune de Montlaur et membre du SYDOM depuis 2014, j'ai toujours considéré les sujets de l'environnement et de la gestion des déchets comme deux enjeux majeurs justifiant un engagement total et dans la durée.

L'objectif est d'offrir le service public le plus adapté aux habitants, de façon pérenne, au meilleur coût, tout en participant à la préservation des espaces et des ressources.

Le SYDOM Aveyron est encore trop mal connu du grand public. Il va falloir le faire connaître. Ce syndicat est né de la volonté de tous les élus de se regrouper pour déployer ensemble les moyens nécessaires à la compétence du traitement des déchets. Depuis 20 ans maintenant, le SYDOM n'a eu de cesse d'évoluer en s'appuyant sur le travail d'un personnel compétent et investi et par la volonté de ses adhérents d'aller de l'avant. Les habitants de l'Aveyron bénéficient d'équipements modernes adaptés aux enjeux de demain en termes de performances et en conformité avec la réglementation. Des économies d'échelle par une mutualisation des contrats et des équipements sont réalisées, offrant ainsi une réelle péréquation des coûts aux usagers.

Le SYDOM doit préparer l'avenir, et je tiens à souligner, qu'avec Patrice Couronne, la mandature précédente a bien œuvré, elle a pris des engagements forts, elle a fait un travail remarquable. Il nous faut maintenant mener à bien les grands projets, c'est la raison pour laquelle j'ai déclaré vouloir agir dans la continuité ! Il est indispensable que la modernisation du centre

de tri de Millau s'achève dans les meilleures conditions. Cet équipement sera au service de tous les Aveyronnais. Ces travaux vont permettre de simplifier nos gestes de tri et augmenter significativement le taux de valorisation de notre poubelle jaune. Il est tout aussi indispensable, que l'unité de valorisation et de traitement des ordures ménagères se concrétise à Viviez, c'est la volonté des élus du SYDOM. Cette unité de valorisation et de traitement va permettre à l'Aveyron d'être autonome, en proposant une solution pérenne, fiable, qui utilisera des technologies sécurisées et éprouvées, avec des objectifs ambitieux en termes de performances environnementales. Ces deux projets d'intérêt général, que nous sommes fiers de porter, vous sont présentés dans cette édition. Mais nous serons confrontés à d'autres défis tant réglementaires que financiers, certains sur lesquels nous pourrions agir d'autres avec lesquels il faudra s'adapter.

Comment trier au mieux pour tendre vers le "zéro déchet" et s'engager dans le tri à la source des biodéchets ? Comment accompagner les études de mise en place de la tarification incitative ?

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et celle de la nouvelle gouvernance du SYDOM pour mener à bien tous ces challenges.

Redécouvrir le SYDOM

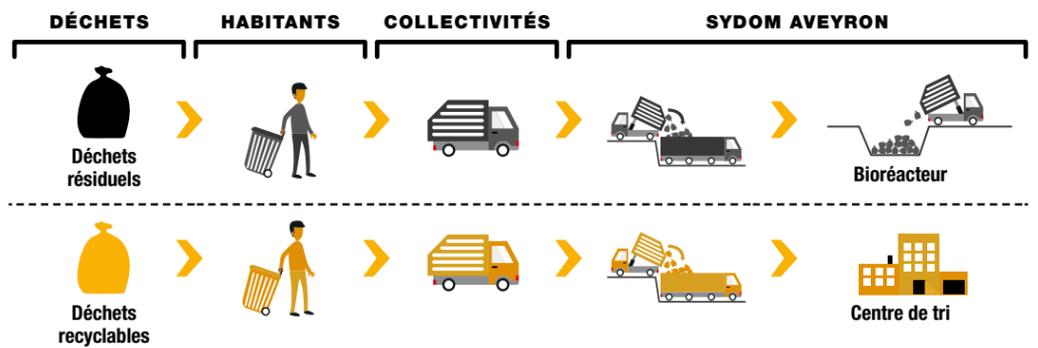
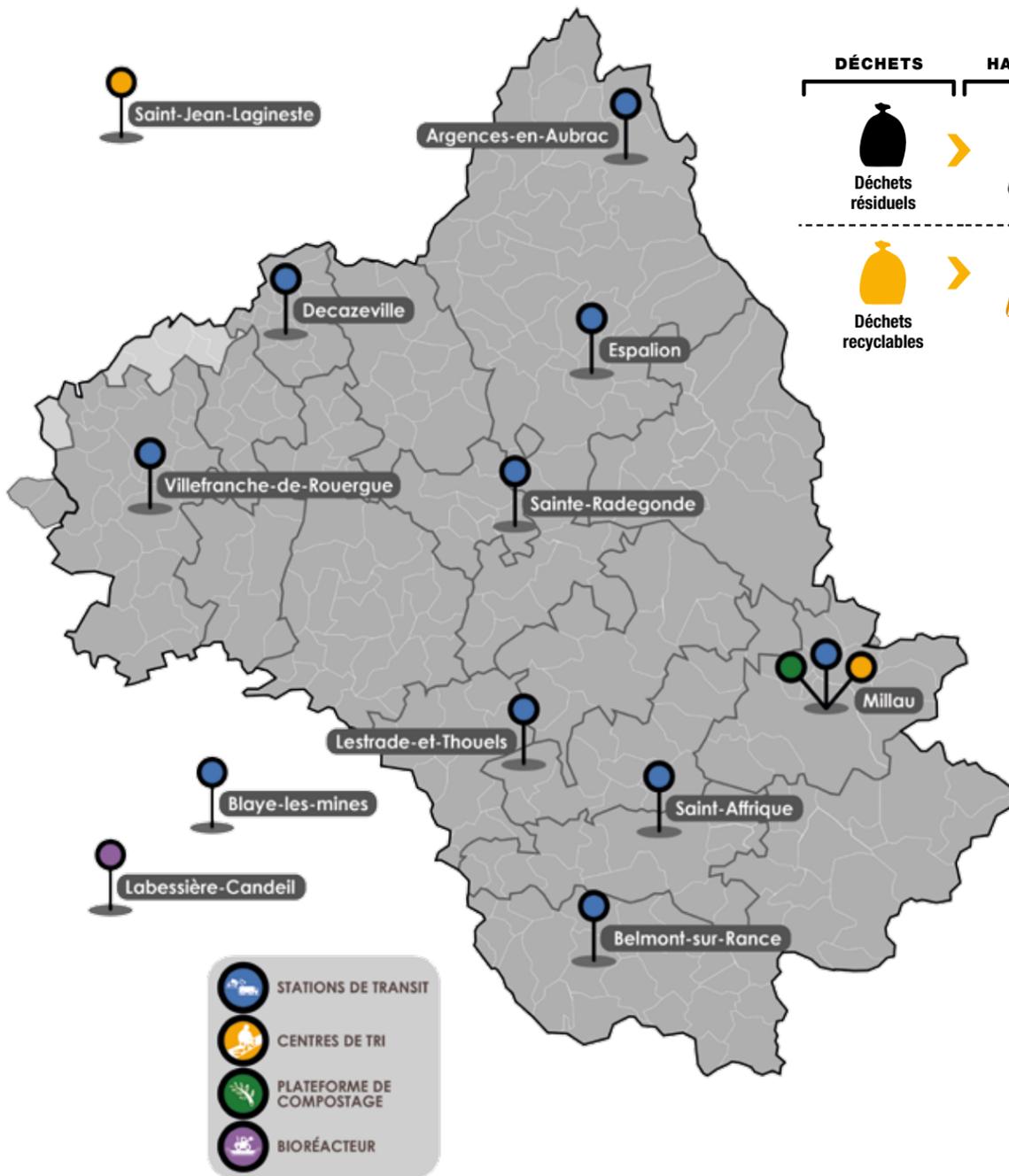
UNE INSTITUTION AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS ET DES HABITANTS

BIEN QUE TOUS CONCERNÉS, PEU D'ENTRE NOUS SAVENT CONCRÈTEMENT CE QU'IL SE PASSE APRÈS AVOIR DÉPOSÉ LE SAC POUBELLE DANS LE BAC APPROPRIÉ. REDÉCOUVREZ L'ACTION DU SYDOM EN DEUX PAGES.

Le SYDOM intervient après la collecte des déchets assurée par les collectivités adhérentes (communautés de communes, communauté d'agglomération et syndicat de collecte) et assure le traitement des déchets ménagers pour le compte de 282 communes représentant 272 345 habitants pour un territoire qui s'étend sur 8 661 km². En se regroupant et en créant le SYDOM en 2000, les collectivités ont pu ainsi bénéficier d'économies d'échelle possibles grâce au principe fondateur de solidarité entre les hommes et les structures.

La compétence traitement englobe les opérations suivantes :

- Le regroupement et le transport des déchets ménagers avant leur traitement dans des sites dédiés agréés, grâce à un réseau de 10 stations de transit ;
- La valorisation et le recyclage via deux centres de tri (ECOTRI à Millau appartenant au SYDOM et le centre de tri du SYDED du Lot) ;
- L'élimination par enfouissement dans le bioréacteur de TRIFYL dans le Tarn.



QU'EST-CE QU'UNE STATION DE TRANSIT ?



L'éloignement parfois important des zones de collecte et des sites de traitement a incité le SYDOM à mettre en place des équipements de proximité dont le but est de regrouper les déchets et d'optimiser leur transport vers les centres de tri ou les installations de stockage.

Une station de transit permet :

- Une rupture de charge pour la collecte : la rotation des bennes est facilitée puisqu'il n'y a pas à parcourir de longues distances entre deux tournées de ramassage ;
- Une économie sur le coût du transport : un camion de grande capacité fait le trajet vers les sites de traitement à la place de plusieurs bennes de collecte ;
- Une réduction de l'impact environnemental et des nuisances routières liées au transport, par une diminution globale du trafic.

NE PAS CONFONDRE CENTRE DE TRI ET DÉCHÈTERIE



Le **CENTRE DE TRI** est un équipement industriel où sont triés les déchets d'emballages et les papiers contenus dans les sacs jaunes. Un premier tri est effectué mécaniquement par des machines puis manuellement par des opérateurs appelés valoristes. Les déchets sont séparés selon leur

composition. Chaque catégorie (acier, aluminium, plastiques, cartons, papiers) est compactée en balles pour faciliter le stockage et le transport jusqu'aux différentes usines de recyclage qui leur donnent une seconde vie en matières premières secondaires pour les besoins des industries.

La **DÉCHÈTERIE** permet aux particuliers, et éventuellement aux artisans, d'apporter leurs déchets encombrants (tout-venant, gravats, déchets verts, électroménagers usagés, textiles) ou autres, comme les déchets dangereux, les déchets d'ameublement en les répartissant dans des contenants spécifiques en vue d'éliminer ou de valoriser au mieux les matériaux qui les constituent. Selon la taille de la déchèterie, toutes les catégories de déchets ne sont pas acceptées.

QU'EST QU'UN BIORÉACTEUR ?



Le bioréacteur permet de transformer les ordures ménagères (sac noir) en énergie. Il s'agit d'un ensemble de casiers étanches, dans lesquels la dégradation des déchets est accélérée permettant la production de biogaz. Le biogaz, contenant près de 50% de méthane, est capté puis valorisé. Au Pôle des Énergies Renouvelables de TRYFIL, le biogaz issu de ces déchets est transformé en électricité, en chaleur, en biométhane-carburant et en hydrogène.

2020, DE NOUVEAUX ÉLUS ENGAGÉS pour notre territoire

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU SYDOM ET LE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION

LA GOUVERNANCE DU SYDOM

Le comité syndical est l'instance qui administre par ses délibérations, les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la compétence traitement des déchets transférée par ses adhérents. Il est composé de 37 élus délégués par les intercommunalités pour y siéger dont un président et 4 vice-présidents. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

LE BUREAU

Composé de 12 membres élus parmi les membres du comité syndical, il se réunit avant la tenue des comités syndicaux pour en préparer les décisions.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif comprend le Président et les vice-présidents. Le Président le réunit en tant que de besoin pour travailler sur les dossiers du SYDOM.

PRÉSIDENT



Jean-françois ROUSSET
CC Monts Rance et Rougier

TROMBINOSCOPE

DU COMITÉ SYNDICAL
• 2020 / 2026 •

VICE-PRÉSIDENTE



Florence CAYLA
Rodez Agglomération



Jacques COMMAYRAS
CC Millau Grands Causses



Élodie GARDES
SMICTOM Nord Aveyron



Françoise MANDROU TAUBI
Ouest Aveyron Communauté

MEMBRES DU BUREAU



Laurent ALEXANDRE
Decazeville Communauté



Thierry ARNAL
CC St Affricain Roquefort Sept Vallons



Roland AYGALLENQ
CC Conques Marcillac



André CARNAC
CC des Causses à l'Aubrac



Serge JULIEN
Conseil Départemental



Patrick ROBERT
CC du Réquistanais



Jacky VIALETES
Pays Ségali Communauté

MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL



Alain ALONZO
Decazeville Communauté



Jacques ARLES
CC Muse et Raspes du Tarn



Alexandre BENEZET
SMICTOM Nord Aveyron



Francis BERTRAND
CC Lévézou Pareloup



Alain BESSAC
CC Aveyron Bas Ségala Vieur



Alain BESSIÈRE
Rodez Agglomération



Robert BOS
CC Pays de Salars



Didier BOUCHET
Rodez Agglomération



Pauline CESTRIÈRES
SMICTOM Nord Aveyron



Sylvain COUFFIGNAL
CC Conques Marcillac



Maryline CROUZET
Rodez Agglomération



Francis DÉLÉRIS
CC du Plateau de Montbazens



Michel DELPECH
Ouest Aveyron Communauté



Patrick GAYRARD
Rodez Agglomération



Cathy JOUVE
CC Millau Grands Causses



Christophe LABORIE
Conseil Départemental



François LACAZE
CC des Causses à l'Aubrac



Yves MALRIC
CC Larzac et Vallées



Guy MARTY
Ouest Aveyron Communauté



Yves MAZARS
CC du Pays Rignacois



Alain NAYRAC
CC Millau Grands Causses



Bertrand SCHMITT
CC St Affricain Roquefort Sept Valc



Dorothée SERGES GARCIA
Pays Ségali Communauté



Marie-Noëlle TAUZIN
Rodez Agglomération



Christian TIEULIÉ
Conseil Départemental

Mieux comprendre LES DÉCHETS RECYCLABLES



MODERNISER ECOTRI pour amplifier le geste de tri

LES OBJECTIFS

Afin de répondre aux objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, le SYDOM s'est engagé dans la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques et aux petits métaux. Cette extension des consignes vise à améliorer les performances de tri et à simplifier la consigne donnée aux habitants : tous les emballages se trient.

LE PROJET

Pour préparer au mieux ce passage à l'extension des consignes, le SYDOM doit

se doter d'un nouvel outil de tri moderne, performant et évolutif dans le temps en termes de capacités et de technologies. La modernisation du Centre de Tri de Millau existant permettra :

- d'augmenter la capacité du site actuel pour accueillir à terme 25 000 tonnes de collectes sélectives ;
- de maintenir un outil industriel créateur d'emplois et d'améliorer les conditions de travail du personnel ;
- de disposer d'un centre de tri performant équipé des dernières technologies en matière de tri afin de pouvoir s'adapter aux évolutions futures ;
- d'optimiser le parcours pédagogique.

LE CALENDRIER

Les travaux vont s'échelonner de septembre 2020 à octobre 2022. Le nouveau process permettant l'extension des consignes de tri sera opérationnel en fin d'année 2021.

LES EMPLOIS

Les 40 emplois déjà présents sur le site seront maintenus et repris en totalité. L'activité de tri est maintenue pendant toute la période des travaux. Des formations adaptées au nouveau process de tri seront également dispensées au personnel.

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE :



21,2 M€/HT
investis

25 000 T/an
de capacité de tri des sacs jaunes

ACTUELLEMENT NOUS TRIONS



Bouteilles et flaconnages plastiques



Briques alimentaires



Cartons



Films et sacs plastiques étirables



Emballages métalliques



Tous les papiers



EN AUTOMNE 2021 NOUS TRIERONS



Petits métaux



Tous les films



Pots et barquettes

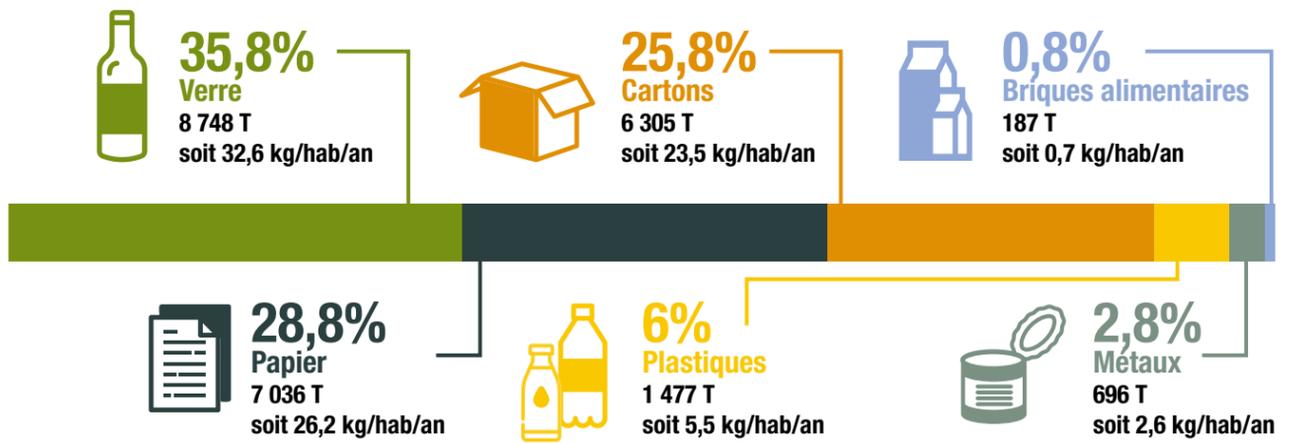
LA COLLECTE SÉLECTIVE EN AVEYRON C'EST :

24 449

tonnes valorisées en 2019

91,1 kg

par Aveyronnais et par an



LE CENTRE DE TRI, oui, mais ensuite ?

Chaque balle de matière sortant du centre de tri est acheminée vers les différentes usines de recyclage en Europe en fonction de sa composition.

- VERRE**
Transformé en nouvelles bouteilles
- CARTONS**
Transformés en nouveaux cartons, plaques de cartons ondulé...



- PAPIER**
Transformé en rames de papier pour journaux, magazines...
- BRIQUES ALIMENTAIRES**
Transformés en papier essuie-tout.
- PLASTIQUES**
Transformés en flacons de lessives, de produits d'entretien ou en tubes, mandrins, arrosoirs, fibre de rembourrage, pulls polaires...
- MÉTAUX**
Acier
Transformé en boîtes de conserves ou en pièces automobiles, électroménager, vélo...
Aluminium
Transformé en canettes, aérosols ou en carter de moteur, fenêtres, semelles de fer à repasser...

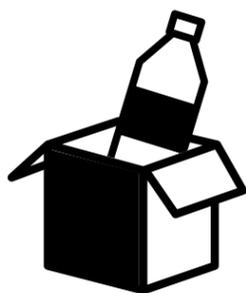
Suivez-moi

Pour aller encore plus loin, rendez-vous sur le site : www2.ecoemballages.fr rubrique « Suivez-moi ». Ce site propose de suivre le chemin d'un déchet recyclable en vidéo depuis son point de départ, la poubelle jaune, jusqu'à sa transformation dans les usines de recyclage.



Trions LE VRAI DU FAUX

Maintenant que vous savez tout (ou presque) sur la poubelle jaune, triez le vrai du faux !



1/ Je peux imbriquer mes déchets d'emballages les uns dans les autres avant de les jeter.

FAUX Il faut au contraire veiller à ce que les emballages soient bien séparés pour faciliter leur tri.

2/ Si j'ai un doute sur le tri d'un emballage, je le trie quand même.

VRAI En cas de doute, déposez vos emballages dans le sac/bac jaune. De nombreux emballages se retrouvent encore dans le sac noir alors qu'ils pourraient être recyclés. De plus, les erreurs de tri sont transformées en CSR, un combustible solide de récupération permettant d'alimenter les chaufferies de grandes usines. On a tout à y gagner !



3/ Le point vert signifie que l'emballage est recyclable.

FAUX Il signifie que l'entreprise qui a mis sur le marché cet emballage participe financièrement à la collecte sélective des emballages. Il ne signifie pas qu'il doit être déposé dans le sac/bac jaune.

4/ Je rince mes emballages avant de les déposer dans le sac/bac jaune.

FAUX Il est inutile de rincer ses emballages, cela ne gêne en rien le processus de tri. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il suffit de bien les vider.



5/ Je peux jeter mes papiers confidentiels dans le sac/bac de tri

VRAI Courriers personnels, factures, relevés bancaires, tous ces papiers se trient et se recyclent. La rapidité des machines et le flux massif de papiers du centre de tri rendent toute lecture et récupération de document impossible. Attention, il ne faut pas déchirer vos papiers, sinon ils ne passeront pas toutes les étapes de tri et ne seront pas valorisés.



Encore une hésitation ?

Rendez vous sur www.sydom-aveyron.com



Top départ pour L'UNITÉ DE TRAITEMENT EN AVEYRON

LE CONTEXTE

Conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les solutions de traitement des ordures ménagères doivent permettre de trier et valoriser au maximum les déchets avant d'avoir recours à l'enfouissement, comme c'est le cas actuellement. Ainsi à l'horizon 2025, les objectifs sont de réduire

la quantité de déchets enfouis à hauteur de 50 % et de valoriser 65 % des déchets non dangereux par rapport à 2010. Pour y arriver, les aveyronnais sont les premiers maillons de la chaîne qui grâce, à leur attitude éco-responsable permettent de réduire la production de déchets, d'optimiser le tri et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Les collectivités par la mise en place des programmes de prévention

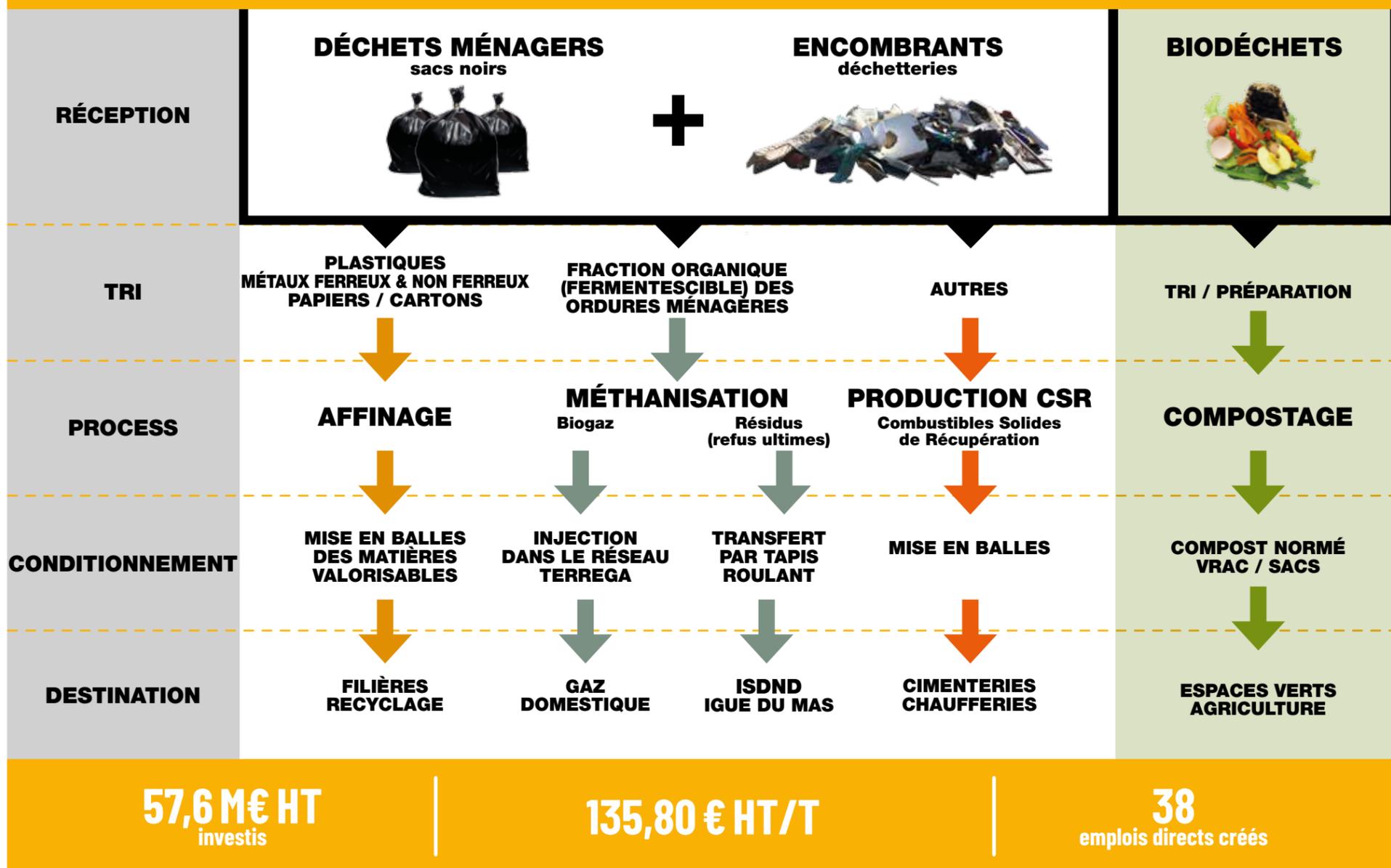
et des dispositifs de collectes adaptés à chaque territoire sont également des acteurs primordiaux. Le SYDOM a, quant à lui, décidé d'agir à son niveau en dotant les aveyronnais d'une solution de valorisation et de traitement dotée de technologies éprouvées en réponse à ces enjeux. C'est en effet, tous ensemble que nous pourrons relever ce défi pour l'avenir de nos enfants et de notre planète !

LE CONTRAT

Le SYDOM a confié la création et l'exploitation de cet équipement à SOLENA VALORISATION à travers un contrat public qui a débuté au 1^{er} juillet 2020 pour une durée de 25 ans, sur le site de Dunet (commune de Viviez).

LE PROJET

L'unité de traitement combine plusieurs types de valorisation



Une nouvelle identité PORTEUSE DE SENS : KEREA

Les élus du SYDOM ont souhaité attribuer un nom à cette unité pour lui donner une identité forte, porteuse de sens. KEREA est la contraction phonétique de Khépri, Rê et Atoum. Dans la mythologie égyptienne, Khépri (le soleil en devenir) renaît chaque matin avant de devenir Rê, le soleil à son zénith, puis Atoum, le soleil couchant. Il est représenté par un homme à tête de scarabée, ou comme

un scarabée poussant devant lui le disque solaire, symbole de la transformation et de la renaissance. Le symbole du scarabée a été mis en avant, pour appuyer la signification du nom. Quant au choix de la typographie, l'écriture au pinceau apporte une touche de modernité et de souplesse.

Transformer, valoriser... le cœur même de la mission de l'unité KEREA.



TRIER, vous y êtes !

J'ai la classe
quand même !



UN MESSAGE POSITIF ET ENCOURAGEANT LE GESTE DE TRI

Suite aux résultats de la Caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles qui a consisté à prélever des échantillons représentatifs des poubelles noires aveyronnaises, il a été mis en évidence qu'une grande partie des 232kg/hab/an jetés correspond à des déchets pouvant être valorisés.

Avec notamment, 43 kg de déchets d'emballages recyclables à mettre dans la poubelle jaune et 8kg à déposer dans la colonne à verre.

Face à ce constat, le SYDOM propose une campagne de communication colorée et ludique permettant simplement de rappeler au plus grand nombre que le tri des déchets n'est pas encore parfaitement exécuté dans le département. Les

emballages deviennent des personnages animés qui s'échappent de la poubelle noire pour plonger dans la poubelle jaune où ils pourront être recyclés et avoir une seconde chance !

Cela permet également de symboliser la réduction du sac noir au profit du sac jaune.

Retrouvez ce visuel tout au long du mois de novembre sur l'affichage urbain, dans la presse quotidienne et hebdomadaire, les réseaux sociaux etc. À cela s'ajoute d'autres outils présentés ci-après, qui permettent une fois de plus de toucher l'ensemble des aveyronnais petits ou grands.

Pour en savoir plus sur la caractérisation des Ordures Ménagères Résiduelles, rendez-vous sur : www.sydom-aveyron.com rubrique « actualités ».



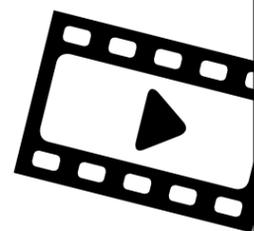
JEU CONCOURS

TRIEZ, À VOUS DE JOUER !

TENTEZ DE REMPORTEZ UNE TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, UNE ENCEINTE CONNECTÉE, DES BONS CADEAUX...

- 1 Laissez parler votre créativité pour réaliser une courte vidéo humoristique (15 secondes max) montrant la façon dont vous triez vos déchets dans la poubelle jaune.
- 2 Flashez le QR Code ou rendez-vous sur : www.shakr.cc/3c01g pour publier votre vidéo sur la plateforme jusqu'au 24 novembre 2020.
- 3 Les vidéos seront classées en fonction de leur nombre de 👍. Les 10 meilleures seront récompensées par des lots : une trottinette électrique, une enceinte connectée, des activités Roc et Canyon et 5 carnets de 10 tickets de ciné !

Montrez de façon ludique comment vous réalisez ce geste citoyen et durable. Tour de magie, défi, passe de rugby... laissez libre court à votre imagination !



JETEZ UN ŒIL À VOS CAMIONS DE COLLECTE

Dés le mois de novembre, jetez un œil aux camions de collecte des ordures ménagères qui circulent dans votre ville. Pour la deuxième année consécutive, le SYDOM a proposé un partenariat à ses collectivités adhérentes grâce à l'opération « Affichage sur vos BOM (Bennes à Ordures Ménagères) » qui rencontre un franc succès. Une action de plus pour promouvoir les bons gestes de tri à travers tout le département.



LE SYDOM S'INVITE DANS VOTRE CINEMA

Une vidéo de sensibilisation a été créée en parallèle de la campagne de communication 2020, dont l'objectif est simple, rappeler aux aveyronnais l'importance de trier correctement ses déchets. La vidéo met en scène une jeune fille faisant la morale à son père : « Mais vous êtes sérieux là ? Papa, tu as une idée de la quantité de déchets retrouvés dans ta poubelle qui auraient pu être recyclés ? ». Durant tout le mois de novembre, retrouvez cette vidéo sur nos réseaux sociaux, le site internet du SYDOM et dans les cinémas de Rodez, Decazeville et Millau.

Check, si toi aussi tu tries !



C'EST À VOUS DE JOUER !



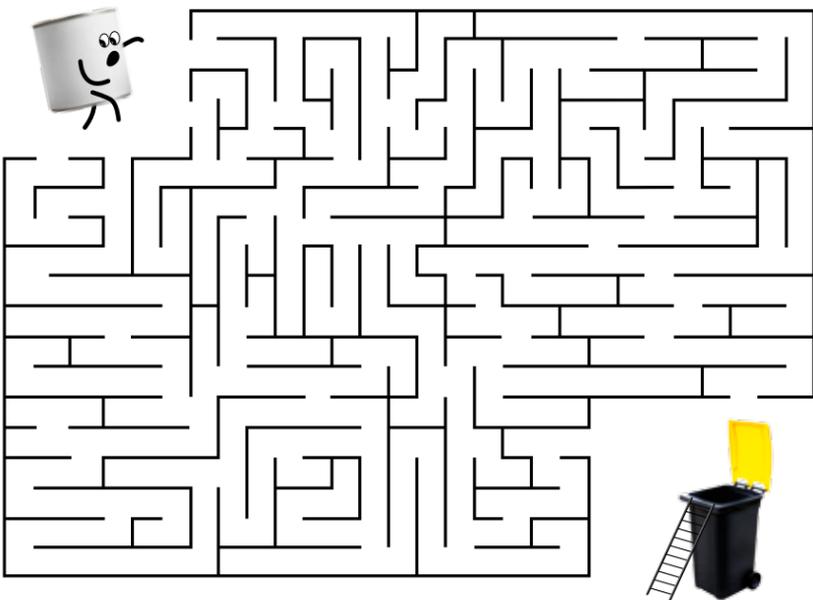
Bien remplir SA POUBELLE JAUNE

Entourez les déchets qui doivent faire le grand saut dans la poubelle jaune !

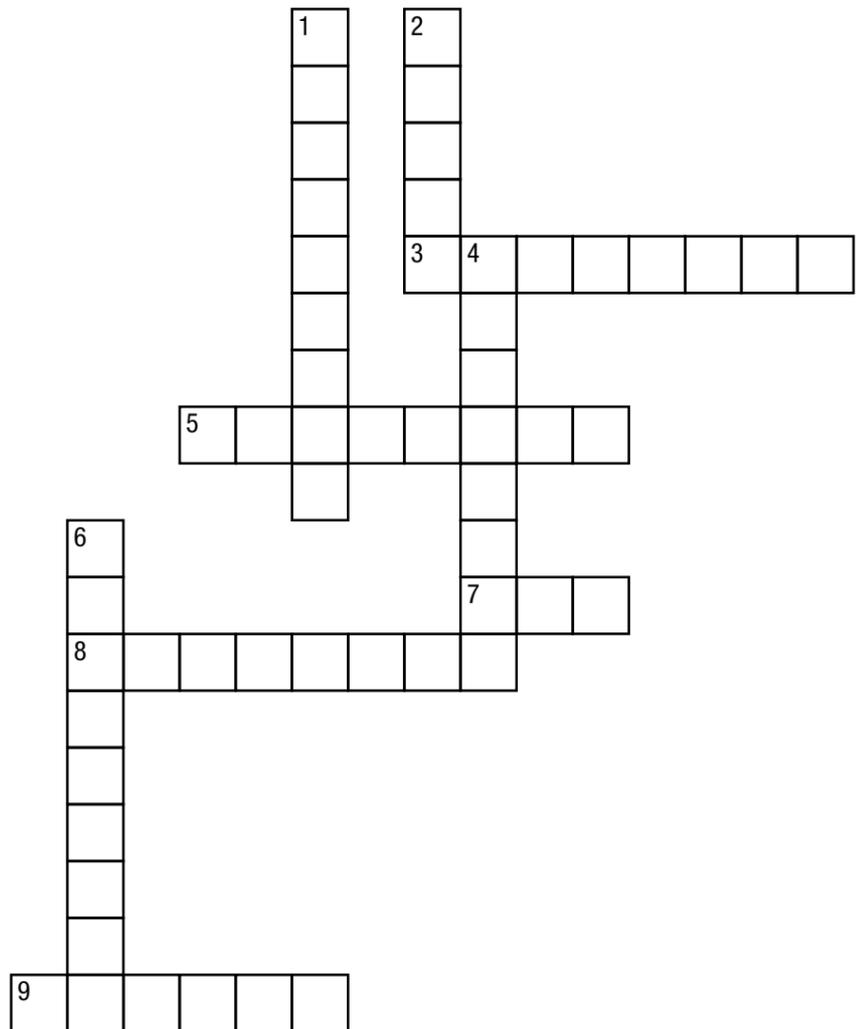


Retrouvez le chemin DU TRI

M. Conserve s'est perdu, aidez-le à trouver le chemin de la poubelle jaune !



Triez À VOUS DE TROUVER



HORIZONTAL

- 3 - Science qui étudie les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu.
- 5 - Récipient destiné aux ordures ménagères.
- 7 - Action, manière de classer et geste citoyen.
- 8 - Instruction donnée aux habitants notamment pour le geste du tri.
- 9 - Synonyme d'ordures.

VERTICAL

- 1 - Matière couramment utilisée dans les emballages à mettre dans la poubelle jaune.
- 2 - Couleur placée dans le spectre entre le vert et l'orange associée à la collecte sélective.
- 4 - Service public de gestion des déchets.
- 6 - Action de récupérer des déchets et de les réintroduire, après traitement, dans le cycle de production.

Mots mêlés DU SYDOM

Retrouvez les mots cachés dans la grille !

J	E	N	V	I	R	O	N	N	E	M	E	N	T
T	R	A	I	T	E	M	E	N	T	Z	Q	H	K
V	V	J	R	E	C	O	N	O	M	I	E	X	R
D	A	A	V	E	Y	R	O	N	M	K	D	H	X
U	L	V	C	I	R	C	U	L	A	I	R	E	A
R	O	S	D	E	P	A	R	T	E	M	E	N	T
A	R	P	L	A	S	T	I	Q	U	E	X	D	S
B	I	O	L	P	F	A	Y	T	J	Z	O	E	Y
L	S	R	E	C	Y	C	L	A	G	E	C	C	D
E	A	C	E	N	E	R	G	I	E	M	X	H	O
N	T	U	Q	X	I	A	Q	E	G	O	H	E	M
J	I	B	I	O	D	E	C	H	E	T	S	T	N
S	O	X	A	P	L	A	N	E	T	E	I	S	O
A	N	S	T	R	A	N	S	I	T	I	O	N	M

- AVEYRON
- BIODÉCHETS
- CIRCULAIRE
- DÉCHETS
- DÉPARTEMENT
- DURABLE
- ÉCONOMIE
- ÉNERGIE
- ENVIRONNEMENT
- PLANÈTE
- PLASTIQUE
- RECYCLAGE
- SYDOM
- TRAITEMENT
- TRANSITION
- VALORISATION

« BIEN REMPLIR SA POUBELLE JAUNE » 1 : PLASTIQUE, 2 : JAUNE, 3 : ÉCOLOGIE, 4 : COLLECTE, 5 : POUBELLE, 6 : À DÉPOSER AU POINT RELAIS, 7 : À METTRE DANS LA COLONNE À VERRE, 8 : À COMPOSTER, 9 : À DÉCHET. « TRIEZ, À VOUS DE TROUVER » 1 : Matière couramment utilisée dans les emballages à mettre dans la poubelle jaune, 2 : Couleur placée dans le spectre entre le vert et l'orange associée à la collecte sélective, 3 - Science qui étudie les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu, 4 - Service public de gestion des déchets, 5 - Récipient destiné aux ordures ménagères, 6 - Action de récupérer des déchets et de les réintroduire, après traitement, dans le cycle de production, 7 - Action, manière de classer et geste citoyen, 8 - Instruction donnée aux habitants notamment pour le geste du tri, 9 - Synonyme d'ordures.

SYDOM Aveyron
3, place de la mairie – 12510 OLEMPS
contact@sydom-aveyron.com
05 65 68 34 49

Pour plus de renseignements,
retrouvez-nous sur notre site
WWW.SYDOM-AVEYRON.COM

Rendez-vous
sur les réseaux sociaux

